



Accompagnement des arrondissements montréalais par le Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise

Le patrimoine dans les quartiers en transformation : enjeux et outils

Colloque annuel du Conseil du patrimoine de Montréal
Vendredi 8 octobre 2010

Plan de la présentation



1. Politique du patrimoine
2. Gestion du territoire
3. Reconnaissance
4. Projets de mise en valeur
5. Recherche et documentation
6. Soutien aux propriétaires
7. Opération patrimoine architectural de Montréal

1 Politique du patrimoine



Le patrimoine :

« Le patrimoine désigne tout objet ou ensemble, naturel ou culturel, matériel ou immatériel, qu'une collectivité reconnaît pour ses valeurs de témoignage et de mémoire historique en faisant ressortir la nécessité de le protéger, de le conserver, de se l'approprier, de le mettre en valeur et de le transmettre »

2010 : Bilan des 5 premières années d'application de la Politique du patrimoine



2 Gestion du territoire



- 2.1 Plans de protection et de mise en valeur
- 2.2 Processus d'évaluation de l'intérêt patrimonial
- 2.3 Suivi des projets
- 2.4 Guichet unique
- 2.5 Archéologie
- 2.6 Toponymie



2 Gestion du territoire



2.1 Plans de protection et de mise en valeur

- Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal (mai 2009)
- Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal (en cours)
- Autres secteurs :
 - Secteurs stratégiques identifiés dans la Politique du patrimoine
 - Priorités à intégrer dans le cadre de la révision du Plan d'urbanisme



2 Gestion du territoire



2.2 Processus d'évaluation de l'intérêt patrimonial

Objectif :

- Assurer l'objectivité et la cohérence des études patrimoniales (Politique du patrimoine)

Processus d'évaluation de l'intérêt patrimonial :

- Élaboration d'un énoncé d'intérêt patrimonial s'appuyant sur :
 - Une documentation du lieu
 - Une évaluation réalisée par un groupe de travail

Finalité :

- Orienter la prise de décision
- Faire connaître l'intérêt patrimonial

2 Gestion du territoire



2.2 Processus d'évaluation de l'intérêt patrimonial

À ce jour :

- 60 énoncés réalisés
- 12 arrondissements impliqués

Objectif 2010 :

Systematisation du recours au processus pour les objets d'étude du CPM



2 Gestion du territoire



2.3 Suivi de projets

Accompagnement des arrondissements pour des projets comportant des enjeux patrimoniaux.

Exemples :

- Évaluation de projets
- Suivis d'études sectorielles
- Etc.



2 Gestion du territoire



2.4 Guichet unique avec le MCCCCF

Mise en place par la *Ville de Montréal* et le *ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec* d'un guichet unique permettant d'assurer un traitement unifié et coordonné des demandes qui touchent des immeubles et des territoires protégés par la Loi sur les biens culturels (LBC) et qui requièrent une autorisation de la ministre.

Les avantages du guichet unique :

- Simplification des procédures
- Évaluation conjointe des dossiers
- Développement d'une position commune Ville / Ministère

Demandes de permis relatives aux immeubles et aux territoires protégés par la Loi sur les biens culturels qui requièrent l'autorisation de la Ministre

NOUVEAU À MONTRÉAL!
**GUICHET
UNIQUE
D'ACCUEIL ET
TRAITEMENT
COORDONNÉ
DES DEMANDES**

Les demandes doivent maintenant être déposées auprès du bureau des permis de l'arrondissement où se trouve l'immeuble ou le bien protégé.

Montréal  Québec 
Culture, Communications et Condition féminine

2 Gestion du territoire



2.5 Archéologie

Principales activités:

- Soutien aux arrondissements lors d'intervention sur le domaine public et les propriétés municipales comportant un potentiel archéologique



2 Gestion du territoire



2.6 Toponymie

Responsabilité du conseil municipal

Principales activités:

- Dénomination de lieux (voies et espaces publics, bâtiments, etc.)
- Compilation d'une banque de noms en prévision d'espaces à nommer
- Diffusion et développement sur le web du Répertoire historique des toponymes montréalais
- Guide de bonnes pratiques en matière de toponymie

3 Reconnaissance



Politique du patrimoine : Élaboration d'un plan stratégique d'attribution de statuts

Actuellement :

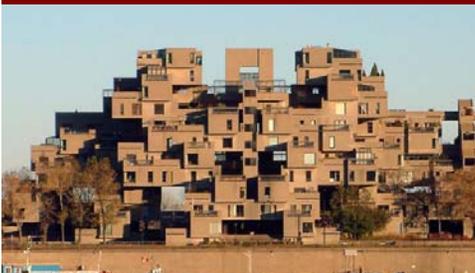
- 45 bâtiments cités et 7 sites du patrimoine

Depuis 2007 :

- 8 citations et site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène
- Règlements qui comprennent:
 - Les motifs de la citation ou de la constitution
 - Les effets
 - Les conditions de conservation et de mise en valeur

Projeté :

- Constitution du site du patrimoine du square Dorchester et de la place du Canada

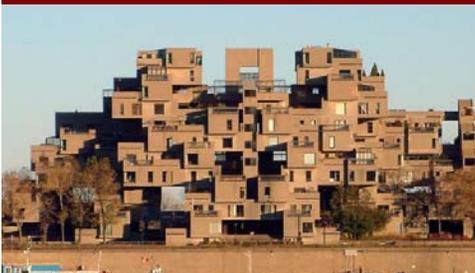


3 Reconnaissance



État de la réflexion :

- Réserver l'attribution de statuts à des lieux exceptionnels
- Associer l'attribution de statuts à des projets de mise en valeur
- Inscrire la réflexion sur l'attribution de statuts dans le cadre des nouveaux pouvoirs contenus au projet de loi sur le patrimoine culturel :
 - Patrimoine immatériel, personnages, événements et lieux historiques
 - Intérieurs



4 Projets de mise en valeur



- 4.1 Interventions sur le domaine public dans les secteurs patrimoniaux
- 4.2 Interventions sur les bâtiments municipaux
- 4.3 Parcours riverain



4 Projets de mise en valeur



4.1 Interventions sur le domaine public dans les secteurs patrimoniaux

La place d'Armes



Début des travaux : 2009



Échéance : 2011

4 Projets de mise en valeur



4.1 Interventions sur le domaine public dans les secteurs patrimoniaux

Le square Dorchester et la place du Canada



Début des travaux : 2008



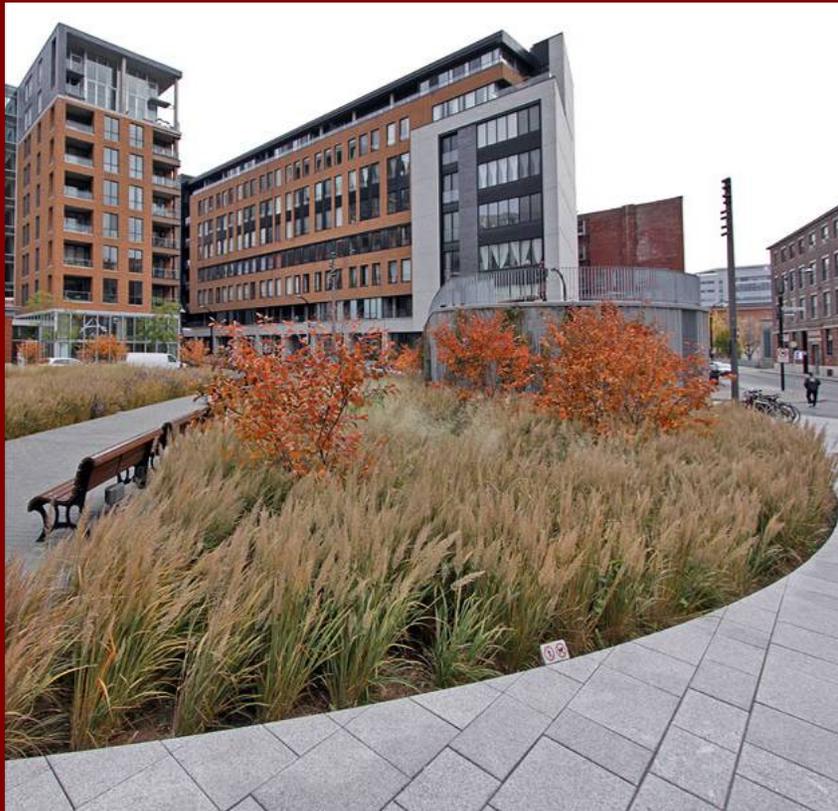
Échéance : 2012 (Place du Canada)

4 Projets de mise en valeur



4.1 Interventions sur le domaine public dans les secteurs patrimoniaux

Le square des Frères-Charon et la rue McGill



Réalisé en 2007-2008



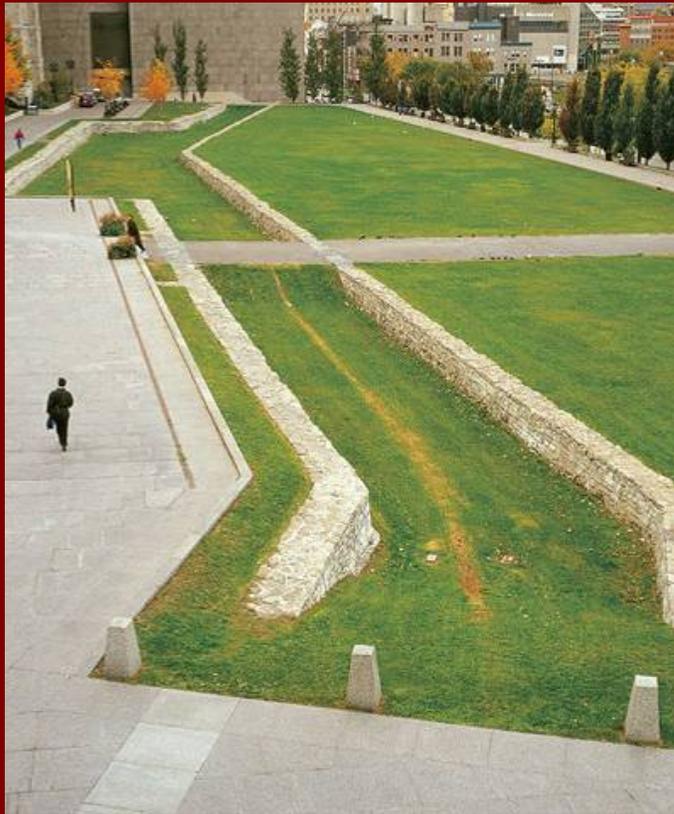
Réalisé en 2006-2008

4 Projets de mise en valeur

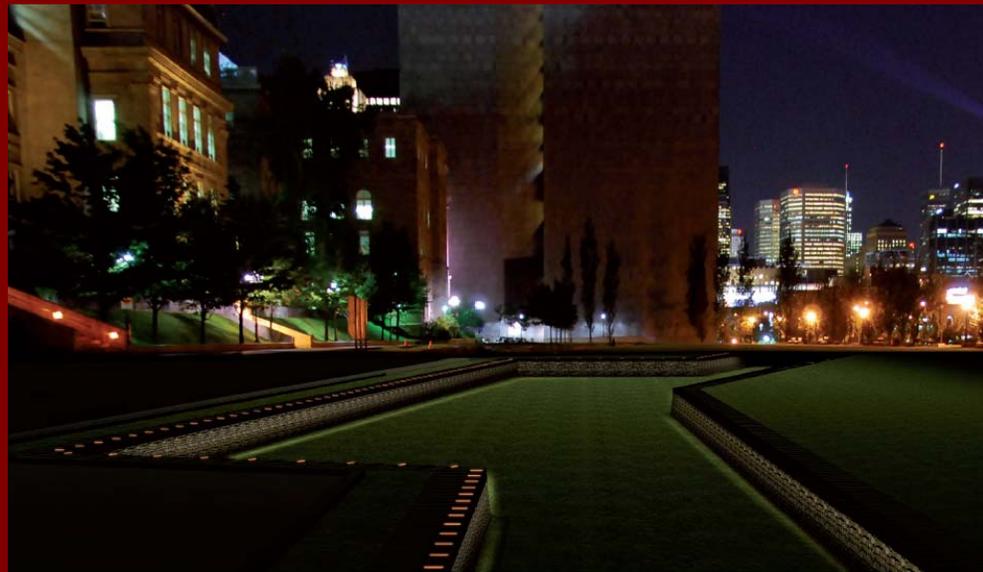


4.1 Interventions sur le domaine public dans les secteurs patrimoniaux

Le Champ-de-Mars



Début des travaux : 2010



Échéance : 2011

4 Projets de mise en valeur



4.2 Interventions sur les immeubles municipaux

La maison Étienne-Nivard-de Saint-Dizier (monument historique reconnu)



▲ AVANT APRÈS ►

Restauration de la structure et de l'enveloppe
Date des travaux : 2008-2009



4 Projets de mise en valeur



4.2 Interventions sur les immeubles municipaux

La maison Brignon dit Lapierre (monument historique cité en 2007)



▲ AVANT APRÈS ►

Réhabilitation et restauration du corps principal
Date des travaux : en cours



4 Projets de mise en valeur



4.2 Interventions sur les immeubles municipaux

La station-service de Mies van der Rohe (monument historique cité en 2009)



Photo: France Vanlaethem

Réhabilitation et restauration
Début des travaux prévu en 2010

4 Projets de mise en valeur



4.2 Interventions sur les immeubles municipaux

La maison Robert-Bélanger (monument historique cité en 2009)



Réhabilitation et restauration
Acquisition par la Ville prévue en 2010

4 Projets de mise en valeur



4.3 Parcours riverain

Origine :

- *Plan d'urbanisme et Politique du patrimoine*

Éléments :

- *Bâtiments et ensembles patrimoniaux, parcs riverains, rivages, vues sur les plans d'eau, tracé ancien du chemin*

Deux axes de mise en valeur :

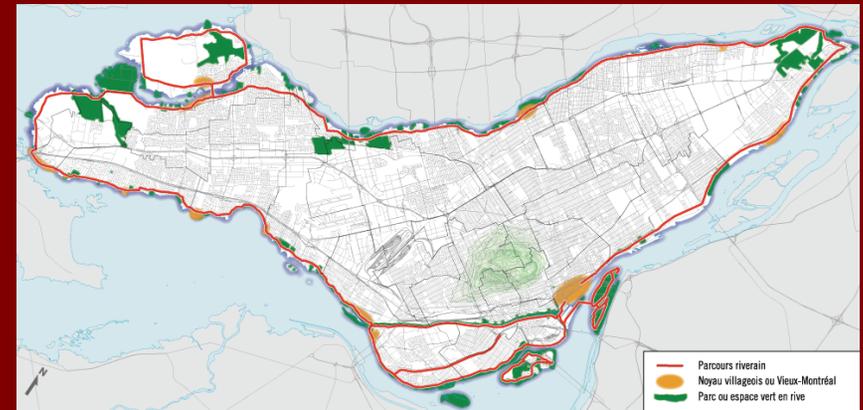
1. *Diffusion*
2. *Interventions sur le terrain*

Défi :

- *Parcours de 180 km, près de 200 éléments d'intérêt divers répertoriés*

État d'avancement :

- *Pré-inventaire et développement d'une vision*



5 Recherche et documentation



5.1 Recherche à la carte

5.2 Dossiers de recherche

- Plus de 10 000 dossiers

5.3 Inventaires sur le web (<http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/index.html>)

- Le Grand répertoire du patrimoine bâti
- L'inventaire des propriétés municipales d'intérêt patrimonial
- Les inventaires patrimoniaux du Vieux-Montréal
- Le répertoire des toponymes montréalais



6 Soutien aux propriétaires



Programmes de subvention aux propriétaires privés

- Arrondissement historique du Vieux-Montréal
- Arrondissement historique et naturel du Mont-Royal

En général

30% du coût des travaux admissibles
Maximum 250 000 \$

Si vacant depuis 4 ans

50% du coût des travaux admissibles
Maximum 500 000 \$ dont un maximum de 250 000 \$ en travaux de rénovation

Restauration de corniche

50%, maximum 250 000 \$

- Bâtiment classé
- Bâtiment cité
- Bâtiment situé dans un site historique

40% du coût des travaux admissibles
Maximum 250 000 \$

- Bâtiment reconnu
- Bâtiment situé dans un site du patrimoine

30% du coût des travaux admissibles
Maximum 250 000 \$

- Bâtiment visé par un instrument d'urbanisme (Fonds du patrimoine culturel québécois)

30% du coût des travaux admissibles
Maximum 250 000 \$

7 L'Opération patrimoine architectural



OPAM
20 ANS

ça se fête...

